

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trois avril deux mille quinze, à dix-huit heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26/03/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Jean-Pierre ESTRADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Roger CLEDAT, Jean-Louis BREGAINT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BEAUBIER, Catherine CELESTIN, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Alain FAUCHER, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, , Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

**EXCUSES :** Sylvie AYMARD (a donné procuration à Roger CLEDAT), Monique BLONDEL (a donné procuration à Alexandre MAZIN), Alain DARBON (a donné procuration à Michel PARVY), Jean-Claude DECOUT (a donné procuration à Jean-Pierre NEXON), Dominique MARQUET (a donné procuration à Franck LETOUX).

**ABSENT :** Xavier NOUHAUD

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

### 2015-064 : PLAN DE FORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT AU TITRE DE L'ANNEE 2015

Vu la loi n°83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu l'avis favorable émis par le comité technique de la Communauté de Communes de Noblat le 10 mars 2015,

Monsieur le Président rappelle que le plan de formation est un document obligatoire qui recense l'ensemble des actions de formation ouvertes aux agents de l'établissement.

Le comité technique a émis favorable au plan de formation 2015 qui tient compte de l'évolution des compétences de la Communauté de Communes de Noblat et des besoins en formation du personnel.

Monsieur le Président propose le plan formation établi pour l'année 2015.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
32 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

**Approuve** le plan 2015 de formation de la Communauté de Communes de Noblat joint en annexe.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 17. 04. 15

Publié ou notifié

Le : 30. 04. 15

Le Président,



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** PLAN DE FORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

---

**Date de transmission de l'acte :** 17/04/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 20/04/2015

---

**Numéro de l'acte :** 2015-064 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20150403-2015-064-DE

---

**Date de décision :** 03/04/2015

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.